

**Zeitschrift:** NIKE-Bulletin  
**Herausgeber:** Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe  
**Band:** 10 (1995)  
**Heft:** 2: Gazette  
  
**Rubrik:** Formation

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## FORMATION

### Diplôme de troisième cycle en architecture à l'EPFZ

Le diplôme de troisième cycle en architecture a été introduit à l'EPFZ au semestre d'hiver 1992/93. Il s'adresse aux diplômés universitaires et plus particulièrement aux architectes diplômés de l'EPF qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans un domaine spécifique de l'architecture. Plusieurs programmes de formation continue sont possibles dans le cadre de ce diplôme de troisième cycle. Chaque programme fait l'objet d'une année d'étude pour les étudiants ou de deux années pour les personnes exerçant parallèlement leur profession. Quatre des programmes actuellement proposés se présentent sous forme de cours, les autres programmes sont ce que l'on appelle des programmes 'individuels' et permettent aux candidats et candidats à ce diplôme de troisième cycle de travailler dans un certain domaine sur un sujet choisi sous la direction d'un professeur compétent. Quel que soit le programme, le cycle d'étude se termine par la rédaction d'une thèse et est sanctionné par un certificat attestant de la réussite des candidats. Les programmes sont organisés par différentes chaires et sections du département d'architecture.

Pour pouvoir effectuer un diplôme de troisième cycle en architecture, les candidats doivent disposer d'un diplôme universitaire reconnu par l'EPF. Les programmes se déroulant sous forme de cours commencent au semestre d'hiver. L'inscription au semestre d'été n'est possible que dans le cas de quelques programmes 'individuels'. La date limite d'inscription pour le semestre d'hiver est le 31 mai et pour le semestre d'été le 30 novembre.

Les programmes suivants sont proposés: Städtebau, das Urbane Projekt – Bildnerisches Gestalten in der Architektur – Holzbau – Computer Aided Architectural Design (CAAD) – Wohnen – Gesamtleitung von Bauten – Gebäudetypologie der Grossstadt – Unterrichtsmethodik – Denkmalpflege – Geschichte und Theorie der Architektur – Haustechnik – Tektonische Konstruktionssystematik – Entwerfen mit Video – Konstruktion.

Le programme Conservation des monuments historiques: ce programme 'individuel' s'adresse à des personnes qui désirent développer, approfondir et appliquer leurs connaissances spécialisées en conservation des monuments historiques du point de vue historique, culturel, social, scientifique, économique et créatif ainsi que dans le domaine de l'aménagement des villes, de l'urbanisme et de la théorie des méthodes de conservation. Plusieurs de ces

aspects doivent être associés dans la thèse sanctionnant le diplôme.

Pour tous renseignements s'adresser à: Mme Ewa Gloor, Sekretariat des NDS Architektur, ETH-Hönggerberg, HIL E 74.1, 8093 Zurich, T 01 633 32 60 (le mardi et le mercredi de 8.00h à 16.30h et le vendredi de 8.00h à 12.00h) ou sur WWW (World Wide Web): <http://www.arch.ethz.ch/nd>

communiqué

### Cours de base pour les collaborateurs des musées de petite et moyenne importance

Ce cours s'adresse aux personnes qui s'occupent activement de la gestion des collections dans les musées, aux personnes expérimentées mais également aux débutants ayant une formation adaptée.

Ce cours a pour objectif de stimuler la réflexion sur le sens et les tâches du musée, d'offrir une formation simple et pratique dans tous les domaines spécifiques du musée nécessaires à la gestion des collections, de proposer les connaissances théoriques nécessaires et une bibliographie adaptée comme support pour le travail futur et de procurer des contacts (sous forme d'un carnet d'adresses) afin que les participants soient en mesure de s'adresser aux personnes compétentes pour trouver des solutions aux futurs problèmes.

Au cours de 14 journées réparties sur l'année (un jour par mois et deux fois deux jours consécutifs), les sujets suivants seront traités:

1. Le musée en tant qu'institution / 2. Collectionner, acquérir / 3. Inventorier / 4. La connaissance des objets / 6 + 7 La conservation, la restauration et l'entreposage / 8 + 9 Les expositions permanentes et les expositions temporaires / 10. Les visiteurs, les publications / 11. Les relations avec le public / 12. L'administration et les finances / 13. La pédagogie dans le musée. Les cours 5 et 14 n'ont pas de thèmes spécifiques, les participants sont libres de définir eux-mêmes les sujets qui les intéressent.

Pour participer à ce cours, les candidats doivent s'inscrire personnellement, donner les raisons qui motivent leur candidature et fournir une recommandation du musée concerné. Les participants s'engagent à assister à tous les cours. Le coût du cours dans son ensemble s'élève à Fr. 800.--.

Pour obtenir plus de renseignements et les formulaires d'inscription, les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat de l'Association des musées suisses (AMS), Baselstrasse 7, 4500 Soleure, tél. 065 23 67 10

Josef Brülisauer

## Diplôme de troisième cycle en muséologie à l'Université de Bâle

### La poursuite du programme est assurée

C'est en automne 1992 qu'a débuté le premier cycle d'études de quatre semestres pour l'obtention d'un diplôme de troisième cycle en muséologie. Cette initiative représente une première dans les pays de langue allemande où les possibilités de formation continue manquent au niveau universitaire pour les étudiants diplômés. En juillet 1994, le premier cycle est arrivé à son terme avec succès: 26 participants ont obtenu leur certificat, deux autres (qui n'avaient pas rédigé de travail de fin de cycle) une attestation de participation. Compte tenu de la réduction importante des moyens financiers, la poursuite de cette formation a tout d'abord été remise en question, ce qui aurait été extrêmement regrettable compte tenu du nombre important de personnes intéressées, actuellement plus de 300 inscrits.

En tant qu'initiateur et premier directeur de ce cycle d'études, je me réjouis énormément de savoir sa poursuite assurée grâce tout d'abord au financement (réduit) de l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES) et du Canton de Bâle-Ville puis de l'Association des musées suisses (AMS) et de l'ICOM-Suisse et enfin grâce au soutien de la Paul-Schiller Stiftung à Zurich, du Canton de Bâle-Campagne et des Assurances Bâloises et surtout, malheureusement, grâce à l'augmentation importante des frais de scolarité qui sont passés de Fr. 4000 à Fr. 16'000 pour quatre semestres comprenant 600 heures de cours. Ces frais de scolarité sont souvent pris en charge par l'employeur et si on les divise par le nombre d'heures de cours, on arrive à un coût par heure qui est tout à fait raisonnable. Pourtant ces frais constituent un obstacle insurmontable pour les personnes intéressées sans emploi (ou à temps partiel) qui, grâce à ces cours, souhaitent se qualifier pour postuler avec succès à des emplois intéressants. C'est pourquoi nous allons essayer d'aider de façon concrète les personnes à la recherche d'une bourse.

La deuxième édition de ce cycle d'études qui commencera au semestre d'hiver 1995/96 va reprendre de nombreux points de la première édition ayant fait leurs preuves et va essayer d'éviter de commettre les mêmes erreurs. Les supports de ce cycle d'études restent les mêmes (Koordinationsstelle für

## FORMATION

Weiterbildung der Universität Basel, l'AMS et l'ICOM-Suisse) tout comme les objectifs qui visent l'enseignement de connaissances muséologiques et muséographiques dans un domaine situé entre la théorie et la pratique, l'encouragement de la faculté des participants à effectuer des travaux systématiques dans les musées et l'enseignement de la façon de prendre des décisions adéquates et de les réaliser sur le plan pratique dans tous les différents domaines qui constituent le musée. Parallèlement les étudiants doivent apprendre à travailler de façon coopérative ce qui leur est proposé par une variété aussi grande que possible de formes d'enseignement allant du cours magistral aux jeux de rôles. Une place particulièrement importante est également apportée à l'activité personnelle (individuelle ou en groupes). Les étudiants ne reçoivent pas d'enseignement particulier dans les matières scientifiques spécifiques étant donné que ce type de connaissances est la condition nécessaire à l'admission à ce cycle d'études. Des personnes sans diplômes universitaires peuvent cependant être admises dans la mesure où elles disposent d'une longue pratique professionnelle comme collaborateurs et collaboratrices de musée. Des stages obligatoires pouvant aller jusqu'à trois mois sont prescrits, la durée varie en fonction de l'expérience déjà acquise par chacun. Compte tenu du fait que les participants exercent parallèlement leur profession et que ce cycle s'adresse non seulement aux personnes résidant en Suisse alémanique mais également dans les pays limitrophes, les cours sont organisés en 30 modules de 20 heures chacun qui ont lieu tous les 15 jours du jeudi après-midi au samedi après-midi.

La teneur du cours reste pour ainsi dire la même que pour la première édition mais, sur la base des expériences déjà réalisées, le déroulement a été considérablement amélioré et adapté aux besoins des participants. Le premier semestre ne sera dorénavant plus consacré à la théorie mais au rôle des personnes travaillant dans les musées. Les participants vont être appelés à réfléchir aux objets, à l'institution qu'est le musée et vont aussi élargir constamment leur horizon, pour en fin de compte parvenir à une réflexion sur lieu que représente le musée dans la société. Par ce genre de réflexions, il est possible de parvenir à une meilleure assimilation de la théorie et de la pratique. Par ailleurs cette nouvelle perception du musée permet aux participants de faire de nombreuses découvertes concernant par exemple la répartition du travail au sein du musée: collectionner, conserver, exposer (et diriger). Comme pendant le premier cours, des sujets étroitement liés à la pratique seront proposés comme par exemple: les inventaires, les plaquettes descriptives pour les expositions et les questions juridiques. La pratique ne doit pas être dissociée de la réflexion sur le travail accompli dans les musées, sur les objets et sur le

## FORMATION

processus de 'muséalisation' en tant que phénomène social. Par ailleurs, pour tous les thèmes traités, il convient d'avoir à l'esprit, un peu comme un fil conducteur, l'arrière-plan et le contexte muséologiques. Il ne s'agit pas de se concentrer uniquement sur la discussion actuellement en vigueur concernant la discipline muséologie mais bien plus de faciliter une transposition orientée vers la pratique des réflexions théoriques.

La structure d'organisation de ce nouveau cours a été modifiée en fonction des expériences faites. L'organe supérieur est dorénavant une commission de direction nouvellement créée comprenant quatre membres: les professeurs Christina Burckhardt-Seebass (Bâle) et Peter Blome (également directeur de l'Antikenmuseum, Bâle), le président de l'AMS, Josef Brülsauer, et le président de l'ICOM, Martin R. Schärer. Un directeur des études (Samy Bill) est responsable des questions pratiques, il forme avec sept enseignants (Thomas Antonietti, Thomas Hagmann, Barbara Huber-Greub, Edwin Huwyler, Bernard Schüle, François Schweizer et Anne-Käthi Wildberger) chacun responsable d'un cours composé d'un ou de plusieurs modules, l'équipe de formation qui a essentiellement une fonction de coordination. Pour les sujets spécifiques, les cours seront confiés à des spécialistes extérieurs. Le délai d'inscription pour le prochain cours était fin avril, il n'est malheureusement plus possible de prendre de nouvelles candidatures en considération. Pour d'éventuels renseignements, les personnes intéressées peuvent s'adresser à: Nachdiplomstudium Museologie der Universität Basel, Missionsstr. 64, Ch-4055 Basel (Samy Bill ou Barbara Spalinger, organisatrice).

Naturellement la question angoissante de l'avenir de ce diplôme de troisième cycle se pose. Sera-t-il possible de proposer d'autres éditions de ce cycle d'études? Quand et à quelles conditions? Malheureusement des questions auxquelles on ne peut pas encore répondre. A Lindau, lors de la dernière conférence sur les problèmes de formation, les présidents de l'ICOM d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse ainsi que les présidents des associations des musées de ces trois pays ont décidé de se mettre au travail et de chercher une solution allant dans le sens d'une institutionalisation définitive d'une formation universitaire en muséologie qui bénéficierait aux intéressés de ces pays. Nous espérons avoir bientôt des nouvelles dans ce domaine.

Martin R. Schärer

Universität Basel  
Nachdiplomstudium Museologie  
Missionsstrasse 64  
CH-4055 Basel

Le développement des musées en tant que institutions publiques et leurs relations avec leur environnement social sont également des sujets de recherche. Les deux dernières années ont vu l'ouverture de deux musées à Genève: le Musée d'art et d'histoire et le Musée cantonal d'ethnographie. Ces deux institutions sont toutes deux dans l'acte de leur fondation et leur fonctionnement sont donc encore à l'état de recherche. Cela signifie qu'il existe de nombreux points de vue et de méthodes possibles pour leur analyse et leur compréhension.

Le Musée d'art et d'histoire a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée cantonal d'ethnographie a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée d'art et d'histoire a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée cantonal d'ethnographie a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée d'art et d'histoire a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée cantonal d'ethnographie a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée d'art et d'histoire a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée cantonal d'ethnographie a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée d'art et d'histoire a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée cantonal d'ethnographie a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée d'art et d'histoire a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée cantonal d'ethnographie a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée d'art et d'histoire a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée cantonal d'ethnographie a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée d'art et d'histoire a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée cantonal d'ethnographie a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée d'art et d'histoire a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée cantonal d'ethnographie a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée d'art et d'histoire a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée cantonal d'ethnographie a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée d'art et d'histoire a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée cantonal d'ethnographie a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée d'art et d'histoire a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée cantonal d'ethnographie a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée d'art et d'histoire a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée cantonal d'ethnographie a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée d'art et d'histoire a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée cantonal d'ethnographie a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.

Le Musée d'art et d'histoire a été fondé en 1862 et a été inauguré en 1865. Il a été construit par l'architecte Charles L'Eplattenier et a été financé par la ville de Genève.